

18 novembre 2019 - Infolettre n° 21 - www.cpeg.ch

Chère Madame, cher Monsieur,

L'année 2019 aura été riche en émotions pour notre Caisse, avec le vote de confiance des Genevoises et des Genevois qui ont accepté, en mai, d'augmenter la fortune de la CPEG de plusieurs milliards de francs pour restaurer son équilibre financier. Nous sommes heureux aujourd'hui de partager avec vous diverses bonnes nouvelles, qui témoignent de la préoccupation de la CPEG de respecter la mission énoncée dans sa loi d'inscrire son activité « dans la perspective du développement durable et des investissements responsables ».

Vous trouverez tout d'abord une actualité annonçant trois nouveaux prix décernés à la CPEG, dont un prix d'innovation au niveau mondial dont nous sommes fiers ! Depuis sa création, c'est la 8^e fois que la Caisse est primée pour sa politique d'investissement. La deuxième actualité fait état d'une réjouissante labellisation de l'administration dans le domaine du développement durable, avec divers labels qui récompensent ses initiatives dans ses différentes activités. Enfin, nous mettons en ligne toutes les informations utiles concernant l'adaptation des prestations de prévoyance pour les assurés concernés par le versement de l'annuité 2016.

Eric Alves de Souza
Président du comité

CPEG



ACTUALITÉS

18/11/2019

La CPEG remporte un prix d'innovation au plan mondial

Nous sommes fiers d'annoncer que la CPEG a reçu le **Prix d'innovation en finance 2019** décerné par l'éditeur américain P&I (Pensions and Investments). Il a été relevé que « En 2019, la CPEG a été la première Caisse de pensions à introduire une empreinte carbone dans son étude de congruence actif/passif ». Cette prestigieuse récompense est ouverte aux caisses de pension au niveau mondial et la caisse de pension d'Amundi était finaliste de la catégorie.

Par ailleurs, dans le cadre des **Peer-to-Peer Awards de l'Institutional Investor Institute**, la CPEG a une nouvelle fois été récompensée par ses pairs (région Allemagne-Autriche-Suisse) en recevant le prix du Meilleur programme ESG de l'année. Quant à Grégoire Haenni, responsable de notre pôle de Pilotage des placements, il a été distingué avec le prix du Directeur des investissements de l'année.

[Lire l'actualité de P&I](#)

Plusieurs labels valident l'engagement de la CPEG dans le développement durable

Depuis sa création, la CPEG s'est préoccupée de sa responsabilité dans le domaine du développement durable en adoptant une stratégie dans ses différentes activités, que ce soit dans l'investissement responsable ou la stratégie énergétique. Comme entreprise, la CPEG vise à réduire au maximum sa consommation d'énergie, à optimiser la gestion de ses déchets, à encourager la mobilité douce et à être un employeur socialement responsable qui veille à la santé et à la sécurité de son personnel. Ses efforts sont aujourd'hui récompensés par plusieurs labels : quatre ECO-LABELS (Engagement social, Tri, Mobilité et Energétique) décernés au niveau cantonal, ainsi que le certificat SIG-éco21, qui atteste des efforts de la Caisse pour réduire sa consommation d'électricité et ses émissions de gaz à effet de serre.

[Lien sur la page Labels](#)

[Lien sur la page Développement durable](#)



À VOTRE SERVICE

18/11/2019

Informations sur l'annuité 2016

Suite à l'annonce du versement rétroactif de l'annuité 2016, vous trouverez sur notre site toutes les informations concernant l'adaptation de vos prestations de prévoyance selon votre situation.

[Accéder à la page Annuité 2016](#)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la CPEG.

Pensez à l'environnement avant d'imprimer cette infolettre, merci!

CPEG · Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève